

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 176**

**31 – HAUTE-GARONNE**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE**

**Ventes et cessions**

939 146 056 RCS Toulouse.

**CLIMATER.**

*Forme* : Société par actions simplifiée.

*Capital* : 56725492.80 EUR.

*Adresse* : 78, chemin des Sept Deniers parc Club des 7 Deniers, 31200 Toulouse.

*Précédent propriétaire* : 904 842 804 RCS Toulouse. **CLIMATER II.**

*Oppositions* : Article L.236-15 du code de commerce.

*Commentaires* : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : Climater Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 78 chemin des Sept Deniers parc Club des 7 Deniers 31200 Toulouse Capital : 56725492.80 EUR Numéro unique d'identification : 939146056 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Société absorbée : CLIMATER II Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 78 chemin des 7 Deniers Parc Club des 7 Deniers 31200 Toulouse Capital : 24333510.00 EUR Numéro unique d'identification : 904842804 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 388297242.00 EUR - passif de 127632667.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Toutes les opérations actives et passives de la société CLIMATER II depuis cette date jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion devant être considérées comme accomplies par la société CLIMATER. Conformément aux dispositions de l'article L.236-3 II du Code de commerce et dès lors que la société " CLIMATER " détient à ce jour la totalité des actions de la société CLIMATER II, il n'y a pas lieu à augmentation de capital. En conséquence, les parties sont convenues qu'il n'y a pas lieu, de ce fait, de déterminer un rapport d'échange. Montant du boni de fusion : 17283215.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 26.02.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société Climater : 27.02.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse). Pour la société CLIMATER II : 27.02.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse)..